

Aulnaie du centre sportif de Neder-Over-Hembeek

Rapport de situation et perspectives écologiques

Jean-François Maljean
maljeanf2003@yahoo.fr
0475/90.59.22
Juin 2009

Le site étudié est limité à l'ouest par le petit chemin Vert et le parking du centre sportif, au nord par des terrains de tennis et des champs, à l'est par le Trasserweg et au sud par des terrains de sport. Il s'agit d'un fond de vallon traversé par le Tweebeek.

L'auteur s'est rendu à deux reprises sur le site, en avril et juin 2009, pour y effectuer des relevés botaniques et évaluer la situation et les perspectives écologiques. L'auteur a également bénéficié d'explications très utiles fournies par Mr. Benoît Elleboudt de l'asbl 'La Promenade Verte'.

L'intérêt biologique essentiel de ce site réside dans la nature même de la formation végétale qui s'y déploie. Il s'agit en l'occurrence d'une aulnaie marécageuse, remarquable par la singularité de sa strate arborescente tout à fait caractéristique, composée en quasi exclusivité d'aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*). En effet, l'aulnaie marécageuse typique est rare en région bruxelloise. Son degré de remplaçabilité est très faible et par conséquent, sa valeur biologique très élevée¹. Notons encore que l'aulnaie faisant l'objet de cette étude se distingue par la présence de nombreuses sources et bien entendu par sa grande taille, qui approche les 3 hectares.

En outre, le site comporte quatre étangs. Plus particulièrement, celui situé le plus en amont, en forme de fer à cheval, adossé au centre sportif, ainsi que le plus petit d'entre eux, c'est à dire le troisième en descendant vers l'aval, sont les plus intéressants sur le plan biologique. Ces deux étangs sont probablement les plus anciens, comme semblent le confirmer cartes et photos de différentes époques. Cela explique l'intérêt de la végétation qui se déploie sur leurs rives : massette, iris jaune, populage des marais, laîche aiguë, laîche des marais, canche cespiteuse, reine des prés ou encore la véronique aquatique, plante assez exceptionnelle à Bruxelles.

Le site comporte également l'une ou l'autre zones non forestières, dominées par un couvert herbacé, particulièrement à l'extrémité du site, tout à fait en aval.

En fonction de la localisation, de l'humidité du sol et de la proximité des étangs, on observe un éventail de plantes herbacées et arbustives telles que celles déjà mentionnées plus haut, mais également le groseillier rouge, l'herbe aux goutteux, le lierre terrestre, la primevère élevée ou encore la délicate moscatelline, plantes plutôt inféodées aux milieux forestiers frais tels que la frêne.

¹ Quatorze sites semi-naturels de la région bruxelloise, Chantal Gallez-Richel, 1990, Entente Nationale pour la Protection de la Nature asbl, 265 pages.

Les espèces typiques des chênaies atlantiques sont également bien représentées, citons le houx, la jacinthe des bois, le millet étalé et le sceau de Salomon. Enfin, les espèces ubiquistes et liées aux substrats riches en éléments nutritifs sont nombreuses: alliaire, berce, consoude officinale, ortie ou encore renoncule rampante.

A titre d'information, l'une des seules aulnaies marécageuses typiques, bien connue et documentée en région bruxelloise et celle du Kinsendaal à Uccle.

Ce type d'habitat est donc particulièrement fragile. Les principales menaces pesant sur son maintien sont le drainage, le remblaiement, la plantation de peupliers ou d'autres essences capables d'assécher le milieu et enfin, le tassement du sol, notamment par le passage d'engins. Or précisément, il se fait que cette aulnaie est parcourue par un réseau de profonds et robustes drains à ciel ouvert. S'ils ont l'avantage d'alimenter en eau une cascade d'étangs d'agrément, ces drains ont l'inconvénient majeur de rabaisser le niveau de la nappe phréatique et donc d'assécher le sol, menaçant ainsi le maintien d'une aulnaie marécageuse typique.

Et les signes de dégradation sont nombreux malheureusement. Tout d'abord plusieurs espèces végétales caractéristiques de l'aulnaie marécageuse typique sont clairsemées ou manquantes, tels le cirse maraîcher ou la cardamine amère. A l'inverse, les espèces végétales accompagnant généralement la frênaie ou même la chênaie atlantique sont nombreuses, comme le montre la liste en annexe, ce qui signale un assèchement significatif de la zone.

A l'avenir, ces bouleversements, déjà nettement visibles dans la strate herbacée, vont atteindre la strate arborescente. A terme, le frêne, arbre caractéristique des zones moins humides, se substituera à l'aulne, comme l'annoncent déjà les très nombreuses jeunes pousses de frêne qui pointent de toutes parts. Il en résulterait une perte significative d'intérêt biologique.

Un autre problème identifié sur le site est la présence de nombreuses plantations récentes, essentiellement du troène et du cerisier à grappes. D'un point de vue écologique, ces plantations, par principe, ne se justifient pas. En outre, vu leur densité, elles risquent à terme de former une strate arbustive dense, dommageable à la strate herbacée.

En conclusion, vu l'intérêt biologique que revêt une telle aulnaie, il est conseillé de destiner le site prioritairement à la conservation de la nature. La vocation récréative de la zone ne serait pas pour autant exclue dans la mesure où des sentiers pourraient être maintenus. Il faut par ailleurs rappeler que les alentours regorgent de sites et d'infrastructures de loisirs : terrains de sport, chemins de promenade, etc.

Le site mérite sans aucun doute un statut spécial de protection tel que celui de réserve naturelle.

Plus pratiquement, en ce qui concerne la gestion, il est recommandé avant tout de détruire les drains. Cette mesure, en gorgeant d'eau le sol, rendra rapidement à ce marais sa vraie nature. Les mares d'agrément s'en verront affectées dans la mesure où elles seront moins abondamment et plus irrégulièrement approvisionnées en eau. Mais une fois encore, cela se fera au bénéfice de la faune et de la flore dont la conservation devrait primer, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Il est également préconisé d'éliminer les plantations artificielles de troène et de cerisier à grappes.

Enfin, vu l'engorgement en eau qu'occasionnerait la destruction des drains, il faut s'attendre à ce que les chemins existants deviennent rapidement impraticables. Ils devraient dès lors être remplacés, du moins partiellement, par des passerelles en caillebotis.

Toutes ces mesures devraient rapidement profiter à l'aulne et à ses espèces végétales et animales accompagnatrices, pour reconstituer un profil caractéristique d'aulnaie marécageuse. Un tel patrimoine pourrait avantageusement être mis en valeur par des panneaux et des promenades didactiques.

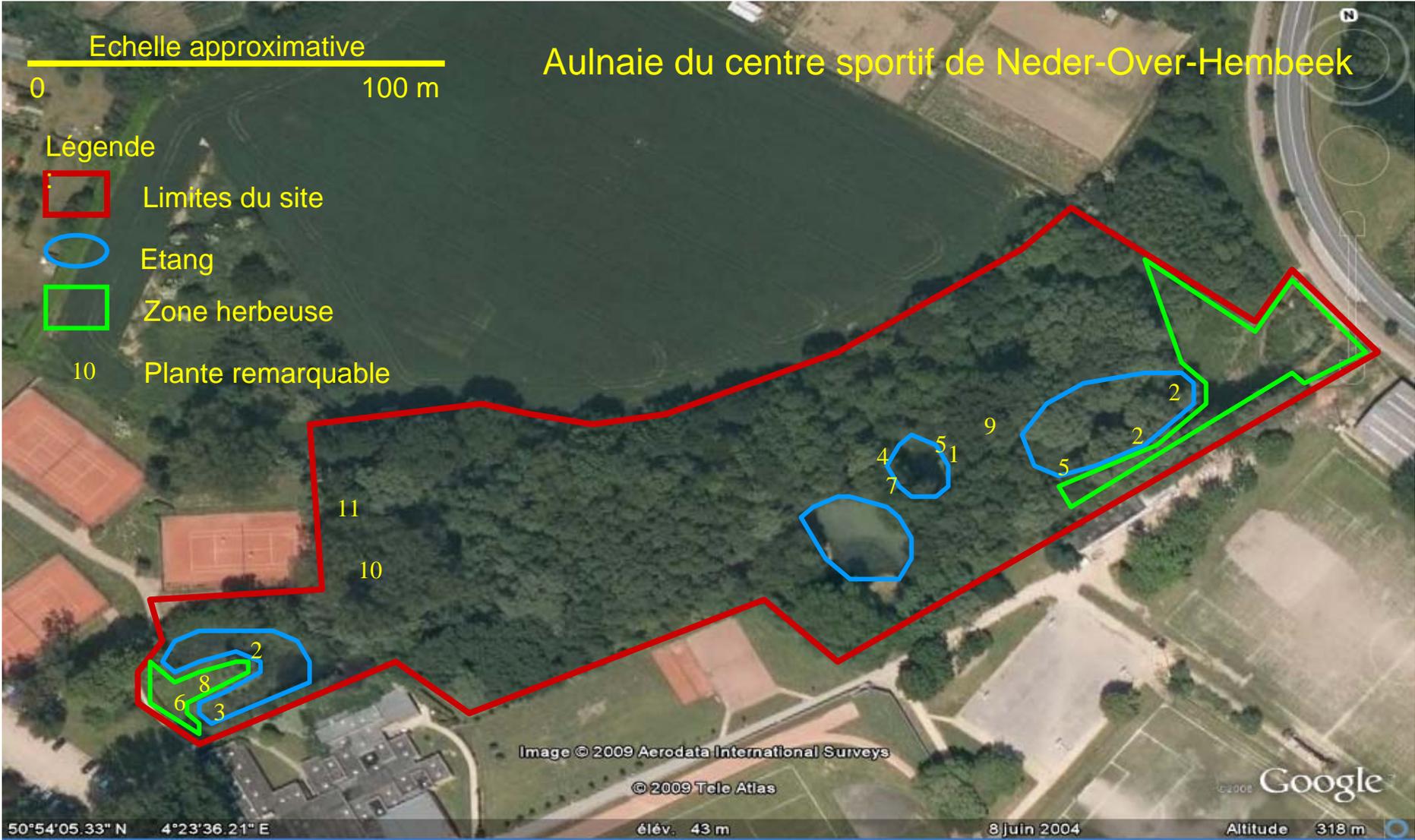
Annexes :

- Liste d'espèces végétales identifiées sur le site
- Plan du site
- Photos du site

Annexe I : Liste d'espèces végétales identifiées sur le site

Nom vernaculaire	Nom latin	Ecologie	Humidité	Rare ou remarquable pour Bxl	Numéro sur le plan	Commentaire
Baldingère	Phalaris arundinacea	Cours d'eau	9			
Eupatoire	Eupatorium cannabinum	Cours d'eau	9			
Glycérie flottante	Glyceria fluitans	Cours d'eau	9			
Laïche aiguë	Carex acuta	Cours d'eau	9	o	1	
Laïche des marais	Carex acutiformis	Cours d'eau	9	o	2	
Massette	Typha latifolia	Cours d'eau	9	o	3	
Roseau	Phragmites australis	Cours d'eau	9			
Scrophulaire aquatique	Scrophularia auriculata	Cours d'eau	9			
Véronique aquatique	Veronica anagallis-aquatica	Cours d'eau	9	o	4	
Iris jaune	Iris pseudacorus	Saulaie / cours d'eau	8	o	5	
Canche cespiteuse	Deschampsia cespitosa	Saulaie	7	o	6	
Jonc épars	Juncus effusus	Saulaie	7			
Populage des marais	Caltha palustris	Saulaie	7	o	7	
Reine des prés	Filipendula ulmaria	Saulaie	7	o	8	
Saule blanc	Salix alba	Saulaie	7			
Valériane officinale	Valeriana repens	Saulaie / aulnaie	6			
Angélique sauvage	Angelica sylvestris	Aulnaie marécageuse	5			
Aulne	Alnus glutinosa	Aulnaie marécageuse	5			
Laïche espacée	Carex remota	Aulnaie marécageuse	5			
Laïche pendante	Carex pendula	Aulnaie marécageuse	5		9	Probablement introduit
Ficaire	Ranunculus ficaria	Aulnaie marécageuse / Frênaie	4			
Cerisier à grappes	Prunus padus	Frênaie	3			Planté
Cirsée de Paris	Circaea lutetiana	Frênaie	3			
Compagnon rouge	Melandrium dioicum	Frênaie	3			
Frêne	Fraxinus excelsior	Frênaie	3			
Gouet d'Italie	Arum italicum	Frênaie	3	o	10	Probablement introduit
Groseillier rouge	Ribes rubrum	Frênaie	3	o		
Herbe aux goutteux	Aegopodium podagraria	Frênaie	3			
Lierre terrestre	Glechoma hederacea	Frênaie	3			
Moscatelline	Adoxa moschatellina	Frênaie	3		11	
Orme champêtre	Ulmus minor	Frênaie	3	o		
Primevère élevée	Primula elatior	Frênaie	3			
Troène	Ligustrum sp.	Frênaie	3			Planté
Viorne obier	Viburnum opulus	Frênaie	3			
Anémone sylvie	Anemone nemorosa	Frênaie / chênaie	2			
Fougère femelle	Athyrium filix-femina	Frênaie / chênaie	2			
Gouet tacheté	Arum maculatum	Frênaie / chênaie	2			
Lierre	Hedera helix	Frênaie / chênaie	2			
Fougère mâle	Dryopteris filix-mas	Chênaie	1			
Houx	Ilex aquifolium	Chênaie	1			
Jacinthe des bois	Hyacinthoides non-scripta	Chênaie	1			
Laïche des bois	Carex sylvatica	Chênaie	1			
Millet étalé	Milium effusum	Chênaie	1			
Noisetier	Corylus avellana	Chênaie	1			
Ronce	Rubus sp.	Chênaie	1			
Sceau de Salomon	Polygonatum multiflora	Chênaie	1			
Scrophulaire noueuse	Scrophularia nodosa	Chênaie	1			
Alliaire	Alliaria petiolata	Ubiquiste / eutrophe	/			
Benoîte commune	Geum urbanum	Ubiquiste / eutrophe	/			
Berce	Heracleum sphondylium	Ubiquiste / eutrophe	/			
Consoude officinale	Symphytum officinale	Ubiquiste / eutrophe	/			
Gaillardet	Galium aparine	Ubiquiste / eutrophe	/			
Herbe à Robert	Geranium robertianum	Ubiquiste / eutrophe	/			
Ortie	Urtica dioica	Ubiquiste / eutrophe	/			
Renoncule rampante	Ranunculus repens	Ubiquiste / eutrophe	/			
Patience	Rumex sp.	Ubiquiste / eutrophe	/			
Sureau noir	Sambucus nigra	Ubiquiste / eutrophe	/			

Annexe II : plan du site



Annexe III : photos du site



Une formation végétale typique et caractéristique : l'aulnaie marécageuse, rare en région bruxelloise.



L'étang directement adossé au centre sportif est particulièrement intéressant sur le plan biologique. On y rencontre notamment la massette, la laïche des marais, canche cespiteuse et la reine des prés.



Le site est parsemé de sources.



L'aulnaie est parcourue par un réseau de profonds et robustes drains à ciel ouvert. Ils ont l'inconvénient majeur de rabaisser le niveau de la nappe phréatique et donc d'assécher le sol, menaçant ainsi le maintien d'une aulnaie marécageuse typique.



Si rien n'est fait pour réhabiliter l'aulnaie marécageuse typique, à terme, le frêne, arbre caractéristique des zones moins humides, se substituera à l'aulne, comme l'annoncent déjà les très nombreuses jeunes pousses de frêne qui pointent de toutes parts.



D'un point de vue écologique, ces plantations de troènes, par principe, ne se justifient pas. En outre, vu leur densité, elles risquent à terme de former une strate arbustive dense, dommageable à la strate herbacée.



Les étangs regorgent de vie.



L'iris jaune.



La laîche des marais.



Le compagnon rouge.